

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 67 - 2022

Séance du : 31 mai 2022

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 8
Votants : 11

L'an deux mille vingt-deux le 26 juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul,

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, LEBARON Joëlle, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir :

HUGUES Stéphanie donne pouvoir à LEBARON Joëlle
GRANGÉ David donne pouvoir à CHALENCON Didier
LIOTHIER Céline donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul

Absents Excusés : BLAZEVIC Harry, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha

Date de convocation : 15/07/2022

Date d'affichage : 18/07/2022

STORNI Cécile a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Acquisition parcelles Via Fluvia

Considérant le projet d'aménagement de la voie verte « Via Fluvia », il est apparu nécessaire d'acquérir les parcelles B1867 et B1868 d'une superficie de 28 m² et de 67 m² actuellement propriétés du Département,

Considérant le courrier du département de la Haute-Loire du 24/06/2022,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE**, L'acquisition des parcelles B1867 et B1868, d'une superficie respective de 28m², 67m² au prix de 0,25 € le m², soit 23.75 € pour les 2 parcelles.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes nécessaire

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire




Publication du 01/08/2022